


SYNEOS
BÉTON

 18 bis, Promenade Marx-Dormoy - 93460 Gournay-sur-Marne
 Tél. : 01 43 05 30 30 - Fax : 01 43 05 24 97
 beton@syneos.eu - www.syneos.eu

 ILE DE FRANCE BETON - S.A.S. au capital de 1 744 170 €
 SIRET 338 554 502 00012 - APE 2363Z


Bon No : 001420215		1ere Gachée : 14:38 (1)		Date : 29/09/2026		PARA290926130804		Zone : ZONE B	
Quantité : 6.50 m3		Réf. commande(2) :		Chantier : MONTEVRAIN		MONTEVRAIN		Véhicule : 951	
Client : C9288820		TCI BAT		20 AV DE LA SOCIETE DES		NATIONS		Chauffeur : SALIFOU	
381 RUE MARCEL PAUL				77144 MONTEVRAIN				SALIFOU	
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE								Centrale : GOURNAY 01	
ARRIVEE CHANTIER		DECHARGEMENT		DEPART		RETOUR		CONSEILS DE SECURITE	
réelle		debut fin		chantier		centrale		en aucun cas nos produits	
15:27		15:48 16:09		16:09		16:50		ne doivent être ingurgités	
								ou entrer en contact avec la	
								peau au risque de provoquer	
								des allergies des rougeurs	
								ou des brulures	
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)		Classe chlorure	
1C25JXC1S3D22		BPS		NF		XC1		CL 0,40	
Ciment(type et classe)		Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)		Dmax	
CEM II/C-M(S-L) 42.5				0		C25/30		22.4	
Appellation commerciale : BPS NF EN 206+A2/CN XC1 C25/30 CEM II						Température :			
Mode de livraison :						N° Grue :			
						Retour béton			
SERVICES				ADJUVANTS				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIBUTION CARBONE				TECHNO 348				Nom: TCI BAT	
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE								Signature du client:	
RESPONSABILITE ELARGIE DU									
PRODUCTEUR									
CONTRIBUTION ENERGETIQUE									
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):									
Type et quantité:									
Demandeur:									

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cubes.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non